1978-1980 : le tournant raté de l’immigration

24/02/2008 à 11h29

[En 1977, quand la récession économique apparait comme un phénomène durable et] que le chômage devient la première préoccupation des Français, Valéry Giscard d’Estaing décide de faire du retour d’immigrés non européens la priorité de sa nouvelle politique d’immigration.

Après qu’une politique d’aide aux retours volontaires eut été tentée en 1977 sans succès, il cherche à organiser, entre 1978 et 1980 le retour forcé de la majorité des Nord-Africains, plus particulièrement celui des Algériens installés en France.

(…) Par la création de quotas de non-renouvellement de titres de séjour, par la suppression des titres de séjour en cas de chômage de plus de 6 mois, on vise le départ forcé de 100 000 étrangers par an, soit 500 000 en cinq ans.

Le projet échoue grâce à la conjonction de la mobilisation traditionnelle des Eglises, associations, syndicats, partis de gauche et de l’action plus discrète des administrations centrales, des gouvernements étrangers, et de deux partis de la majorité présidentielle de l’époque, le R.P.R. et le C.D.S.

Le Conseil d’Etat joue un rôle décisif dans cet échec en se référant à la volonté des rédacteurs de l’ordonnance du 2 novembre 1945, aux valeurs “républicaines” et au coût international très élevé d’une politique de retours forcés.

L’existence de ce projet de V. Giscard d’Estaing ne fut pas aisé à découvrir et à prouver. Ce sont certains acteurs administratifs qui, sans rien dévoiler de précis, m’ont mis sur la piste. Dans les interviews réalisés, ils évoquaient cette période 1978-1980, comme un moment “anormal” de l’histoire de leur carrière, pendant laquelle ils avaient

souffert et “eu honte” en devant appliquer une “politique infaisable” ou encore ressenti un “permanent malaise”. (…)

Plus tard, en 1984, après que la gauche eut, entre 1981 et 1983, pris l’exact contre-pied en régularisant 130.000 étrangers en situation irrégulière, les quatre partis ayant participé au gouvernements depuis 1974 adoptent une loi sur le titre unique de 10 ans.

Patrick Weil, Racisme et discriminations dans la politique française de l’immigration, publié dans Vingtième Siècle, juil-sept. 1995, p.74-99. *(source)*